

Délibération n°1 du 08 mars 2022
Election du Vice-Président Etudiant

- VU le Code de l'Education, notamment ses articles L 822-1 à L 822-5.
- VU le Décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 modifié relatif aux missions et à l'organisation des Œuvres Universitaires.

Deux représentants étudiants ont présenté leur candidature à la Vice-Présidence du Conseil d'Administration du CROUS Lorraine.

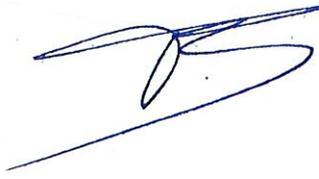
Le Conseil d'Administration élit le Vice-Président à la majorité des suffrages exprimés.

<u>NOMBRE DE VOIX :</u>	22
- Ne prend pas part au vote :	1
- Madame Pheadey TOUCH :	5
- Monsieur Jérémie SPIEGEL :	14
- Blanc :	2

Monsieur Jérémie SPIEGEL est élu Vice-Président du Conseil d'Administration du CROUS Lorraine.

Fait à Nancy le 8 mars 2022

La Rectrice déléguée
Pour l'ESRI Grand Est


Fabienne BLAISE